

**Attestation de participation à la formation et
de compétences acquises en langue française**

Année scolaire : 2022-2023

NOM usuel : ...

Prénom : ...

Né (le) : .. / .. / ..

Demeurant : ...

à : ...

a suivi avec assiduité la formation « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

pour un nombre total d'heures :

a atteint les compétences linguistiques requises pour se présenter à un test ou un examen de niveau

A1 } (cocher la case
 A2 } correspondante)

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » est un programme national proposant aux parents étrangers allophones volontaires une formation autour des trois objectifs suivants :

- la maîtrise de la langue française ;
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

*Le directeur académique des services de l'éducation nationale/
Le chef d'établissement*

La (le) formatrice(eur)